

## **SONE : Diagnostic de l'intérêt environnemental et pédagogique des arbres et arbustes du Parc de la Villa Massot**

### **Introduction**

Ce diagnostic a été effectué suite à la visite organisée le 11 novembre 2019 par la Mairie en partenariat avec Arbres et Paysages d'Autan (animation de la visite) et SONE.

Dans la présentation ci-après des essences présentes dans le Parc, SONE s'est attaché à expliquer les intérêts en termes de patrimoine naturel, de patrimoine historique et de potentialité pédagogique de chaque arbre ou arbuste, présent individuellement ou en groupe. Ce diagnostic rapidement réalisé est forcément incomplet et demanderait à être affiné par d'autres visites plus approfondies. (Surface Parc environ 5 800 m<sup>2</sup> d'après D Faure lors inauguration halle gourmande).



### **Diagnostic (essence par essence)**

- **Tilleuls:** Il y a un groupe de 4 très grands tilleuls, bien charpentés, à l'entrée du Parc = à protéger absolument = **groupe d'arbres remarquables**. L'espèce reste à déterminer (sans doute un hybride car les feuilles ne correspondent ni à tilleul à petites feuilles ni tilleul à grande feuilles : observation Pierre J). Intérêt pédagogique pour aborder le thème des abeilles et celui de la pharmacopée.

Il y a deux autres beaux tilleuls dans la partie Nord-Est du parc.

- **Cèdre du Liban** : superbe arbre à port pyramidal = **arbre remarquable** de par ses dimensions d'environ 23 m de haut, 3.66 m de circonférence (à 1,30 m) et 21 m d'envergure du houppier. Situé au Sud-Ouest du parc. Conseil d'APA = ne pas couper les branches basses (pas de risque de casse des branches mortes).



- **Séquoia géant** *Sequoiadendron giganteum* (variété Wellingtonia) : Ce Séquoia (planté en 1907 au Sud Est du parc ) mérite bien sur le statut **d'arbre remarquable**. Un autre séquoia de belle taille avec tronc assez gros mais décapité à une dizaine de mètres de haut (vent ?) et reparti de là à partir d'une branche est présent au Sud-Ouest du Parc.

- **Calocèdre (Calocedrus decurrens)** : ce grand arbre se trouve au Nord-Ouest du Parc. Il est un **arbre remarquable** de par sa taille (déjà une vingtaine de mètres de haut), sa forme en colonne et son écorce brun rouge. A noter qu'il a retrouvé de l'espace suite à l'abattage d'un chêne qui poussait très (trop) près de lui.

Ce Calocèdre comme les Séquoias et le Cèdre du Liban font partie des grands arbres exotiques implantés traditionnellement dans les parcs et illustrant la richesse des propriétaires. Il est originaire d'Amérique de l'ouest comme le Sequoia.



- **Muriers :**

**Alignement remarquable** d'une dizaine (estimation) de vieux et très gros muriers blancs dits muriers communs (feuilles jaunes à l'automne) le long de la rue des muriers (Est du parc). Etaient autrefois taillés en têtard mais visiblement n'ont plus été taillés depuis de nombreuses années. En effet, des branches importantes partent du sommet, parfois en dévers et risquent de se casser et de fendre (donc d'abimer fortement) ces arbres . Il est essentiel de dégager ces arbres des arbustes qui les cachent pour rendre visible l'alignement que l'on ne fait plus que deviner ! Conseil d'APA = « rajeunir » les arbres en procédant à une taille en têtard pour chacun en plusieurs années (2 par exemple) pour ne pas les affaiblir brutalement.

**Ces muriers présentent un intérêt pédagogique** pour parler d'Histoire (la soie) et de la vie quotidienne (bois de chauffage). Les muriers, dans la région, étaient utilisés autrefois pour

bois de chauffage (C'était le cas à la Villa Massot = source acte de 1885 d'après tuteur Melle Massot) et pour élevage vers à soie (mais pas le cas ici). Etaient taillés en têtard (appelé aussi en trogne) pour ces deux fonctions.

Les jeunes muriers mis en place (sur le conseil famille Massot d'après le tuteur) il y a quelques années le long de la rue des Muriers jusqu'à Maison des Associations permettent une continuité avec l'alignement des muriers du Parc (visibles actuellement de l'extérieur dans la rue).

- **Ifs** : Deux Ifs se trouvent sur le côté Est de la villa Massot. En raison de leur taille élevée (compte tenu de la croissance lente de ces arbres), ce sont **deux arbres remarquables**. Il s'agit très certainement (pas de baies observées) d'individus mâles ce qui est un atout pour un parc urbain compte tenu de la toxicité forte des baies. Ces arbres seraient à dégager d'une partie de la végétation (arbustes) qui les entoure afin de les mettre en valeur.

A noter que d'autres ifs intéressants sont présents à proximité des 4 grands tilleuls de l'entrée du parc.

- **Buis** : Plusieurs **bordures remarquables** de buis, en particulier, à l'entrée du parc, sont présentes sur plusieurs dizaines de mètres le long d'allées dont deux partant juste après l'entrée à droite et à gauche le long d'étroites allées incurvées. Même si des bordures basses (de l'ordre de 30 cm de haut) ne sont pas réalisées avec du buis autochtone (*Buxus sempervirens*) mais avec un buis aux feuilles plus allongées et légèrement dentées (il s'agirait soit de buis crénelé « *Ilex crenata* » ou plus vraisemblablement (à vérifier) de Fusain du Japon « *Euonymus Microphyllus pulchellus* », elles sont à classer en bordures ou alignements remarquables pour deux raisons :



- Elles témoignent de l'esprit jardin à la française qui a présidé à la conception de ce parc et ont donc une valeur patrimoniale historique.
  - Elles ont une valeur esthétique.
  - Elles ne sont pas attaquées par la pyrale du buis qui a dévoré de nombreuses haies ou bordures ces dernières années (y compris à Saint-Orens par exemple à la maison de retraite Labouilhe).
- **Charmes** : Deux groupes de charmes, en cépée, sur les bords Est et Ouest du Parc. Etaient situés à l'origine à proximité de deux tonnelles (pour en faire sans doute un endroit agréable pour la fraîcheur) = **groupe d'arbres remarquables**. Espèce autochtone utilisé pour de nombreux usages : Bois de chauffage (plus calorifique que chêne) ; bois pour outils, construction mais aussi pour parcs : charmillles... (feuillage marcescent, se taille bien...).

- **Un Chêne** : ( probablement un Chêne pubescent). Ce chêne n'a pas un port ou une envergure exceptionnelle mais le chêne pubescent étant l'arbre typique du pays (Climax du Lauragais), cela lui confère le statut **d'arbre remarquable** et il est très intéressant d'un point de vue pédagogique de l'avoir dans ce Parc pour parler de la forêt, de l'évolution des paysages et des usages traditionnels du chêne.
- **Cognassier** : Un joli cognassier en touffe = **Arbre fruitier remarquable** pour son volume et son intérêt pédagogique car été utilisé pour le bornage des parcelles (on le retrouve encore pour cette raison au coin de nombreuses parcelles du Lauragais).
- **Pommier** : variété ancienne à pommes jaunes et au port très esthétique : **arbre remarquable** pour ces deux raisons. Il s'agit, comme le Cognassier, d'un arbre fruitier à pépins (donc se conduisant différemment des fruitiers à noyaux).
- **Arbre de Judée** : Un arbre de Judée à joli port. A dégager des lauriers cerises qui l'envahissent. A conserver pour son joli port, belle floraison et **son intérêt pédagogique** (arbre cauliflore et fixant azote du sol).
- **Frêne (espèce à déterminer : excelsior ou angustifolia)** : ce frêne n'est pas très grand mais possède un **intérêt pédagogique** car cette espèce autochtone, pionnière est une étape importante dans l'évolution des paysages. A été utilisée pour de nombreuses activités agricoles traditionnelles, en particulier pour donner aux vaches en période sèche.
- **Marronniers** : Deux assez gros marronniers au Nord du Parc. Feuilles attaquées par mineuse. Arbres emblématiques des vieilles cours d'école donc **pédagogique** !
- **Pruniers** : deux pruniers adultes sont présents. Il s'agit des seuls arbres à noyaux présents dans le Parc. Intérêt **pédagogique** pour cette raison.
- **Acacia** : un gros Acacia. Cet arbre est situé au sud est du Parc. Isolé ainsi dans un parc, il n'est pas envahissant si ses resemis sont bien contrôlés et a une **valeur pédagogique** intéressante (Fabacée fixant azote, bois imputrescible (comme châtaignier = alternative à bois exotiques). A noter sous l'acacia un parterre très esthétique de cyclamens en fleurs.  

En milieu naturel, mal contrôlé, cette espèce est considérée comme une plante invasive car elle se multiplie facilement, étouffe la végétation autochtone et peut accélérer, par exemple, la dégradation des berges de rivières.
- **Laurier sauce** : un grand laurier présent. Intérêt **pédagogique** pour aborder les risques de confusion avec laurier rose (très toxique) et les possibilités offertes par les arbres et arbustes pour la cuisine !
- **Cornouiller sanguin** : Arbuste de haies, autochtone, très intéressant ici pour son côté esthétique (tiges rouges en hiver) et **pédagogique** : intérêt antiérosif (pour la tenue des

berges des rivières, des sols dans les parcelles) et rôle de garde-manger pour la biodiversité (oiseaux...).

- **Catalpa** : un Catalpa peu développé présent au Nord du Parc. Il s'agit d'un arbre décoratif très planté dans les parcs. Pas d'intérêt marquant pour cet arbre mais à voir en fonction de son emplacement par rapport aux autres arbres et à une fonction d'ombrage dans le Parc/
- **Troènes horticoles (non autochtones)** : Quelques grands troènes à priori de peu d'intérêt. Se ressemment facilement, invasifs. Sans intérêt esthétique. A supprimer.
- **Mimosas** : Plusieurs mimosas ont été vus dans le Parc. Ces arbustes envahissants, sensibles au gel, même s'ils peuvent présenter un aspect esthétique, sont d'un intérêt discutable dans ce parc.

## Conclusions

- ✓ Il nous apparaît globalement que ce Parc que nous ne connaissons que de l'extérieur contient une richesse très intéressante à valoriser pour les Saint-Orennais. On y trouve de nombreux arbres que nous avons jugés remarquables d'un point de vue patrimonial ou/et de forte valeur pédagogique, et, donc indispensables à préserver. On peut par exemple les classer ainsi :
  - De grands arbres (exotiques comme le Cèdre du Liban, les Séquoias, le Calocèdre et les Marronniers d'Inde ou autochtone pour les tilleuls) témoignage d'une époque fin 19ième , début 20ième siècle) où ces essences ont été introduites dans les parcs pour illustrer la richesse de leur propriétaires.
  - Des arbres ou arbustes (If, buis, charmes) qui étaient à l'honneur dans l'art topiaire français très en vogue encore en fin 19ième siècle.
  - Un alignement remarquable de muriers à l'aspect historique très intéressant.
  - Plusieurs arbres autochtones (Chêne, Charmes, Fresne, Cognassier) aux fonctions traditionnelles rurales.
  - Plusieurs arbres fruitiers couvrant les arbres à pépins (pommiers, cognassier) et à noyaux (pruniers) aux conduites culturales (taille...) différentes.
  - Des arbustes de haies dont le cornouiller sanguin, espèce autochtone aux atouts multiples.
- ✓ Nous attirons aussi l'attention que certains arbres sont en bordure de propriété, donc à proximité des rues à l'Est et au Sud, et, que d'éventuels travaux dans ces rues pourraient endommager les racines de ces arbres : une attention particulière devra y être portée dans ce cas.

- ✓ Nous avons aussi constaté que quelques mètres après les grilles du château, le bruit des voitures se faisait entendre de manière importante : l'aménagement du Parc doit en tenir compte en préservant par exemple des haies en bordure de la départementale.
- ✓ Outre ses fonctions de lieu de promenade et de convivialité dans un cadre agréable, nous pensons que ce Parc peut aussi servir de support pédagogique pour des animations pour les enfants des écoles ou/et collègues, pour des sorties nature pour les adultes.
- ✓ L'aménagement futur devra donc en tenir compte et pourra prendre en compte la faune (aspect que nous n'avons pas, bien sûr, pu inventorier lors d'une visite aussi rapide) et inclure la mise en place d'hôtels à insectes et, d'abris et nichoirs pour passereaux et chauve-souris.